

COMPTES DE L'HÔPITAL EN OCCIDENT

POUR 1364/1365¹

Après leur occupation de Rhodes, pratiquement achevée en 1309, les Hospitaliers développèrent un état insulaire dirigé par un ordre militaire (« island order state »), largement indépendant, à partir duquel ils participèrent aux actions contre les Mamelouks et les Turcs, sur terre comme en mer. Fortifications, mercenaires, galères et chevaux coûtaient cher et, si l'Ordre disposait de revenus en Orient, il dépendait fortement des responsions et autres fonds envoyés à Rhodes par ses commanderies et prieurés en Occident. Ces fonds étaient collectés par un trésorier en Occident qui les transférait à Rhodes avec ses comptes écrits, dont certains subsistent dans les archives de l'Ordre conservées à Malte sous leur forme originale ou sous celle de quittances émises par le maître et le Couvent, bulles conventuelles recopiées dans les registres de la chancellerie magistrale². Seuls cinq de ces registres antérieurs à 1381 subsistent dans les archives maltaises ; les comptes occidentaux de 1364/5 figurant dans le registre de 1365/7, à Malte AOM 329, sont apparemment les plus anciens connus. Les comptes occidentaux pour 1367/9 et 1369/70 existent dans AOM 16, numéros 46 et 48³ et attendent d'être étudiés. Les comptes pour 1373/5 ont été publiés avec une introduction⁴, et ceux pour 1378/81 et les années suivantes figurent dans AOM 48⁵. Le texte des comptes pour 1364/5 a déjà été publié, mais avec une analyse succincte et dans une publication où il reste largement ignoré⁶.

Un ensemble de comptes occidentaux pour 1364/5, apparemment présenté en florins d'Avignon, a été copié sous forme de quittance scellée à Rhodes par le maître et le Couvent le 22 février 1366, après quoi il a été transcrit dans le registre de la chancellerie.

La version enregistrée commence et se termine par les phrases classiques d'une bulle conventuelle, mais au « *primo videlicet* », elle commence, apparemment mot pour mot, à citer abondamment les comptes du trésorier occidental, qui constituent l'essentiel du document.

Ce trésorier d'Occident, procureur général en Occident, était fr. Arnaud Bernard Ébrard, commandeur de Bordeaux, qui avait présenté ses comptes pour la période du 15 avril 1364 au 26 mai 1365. Les dépenses qu'il énumère semblent complètes, mais les recettes sont en deux parties ; l'une d'elles manque et fut enregistrée dans la quittance de février 1366 comme une simple somme forfaitaire de 12 096 florins 6,5 gros, soit un total de recettes de 28 593 florins 3 gros. Alors que les comptes de 1373/1375 énuméraient les revenus de quelque 23 prieurés et commanderies capitulaires, la quittance de février 1366 ne mentionnait que les revenus de neuf prieurés, laissant de nombreux revenus aujourd'hui inconnus ; de plus, les responsions et leurs arrérages n'étaient pas toujours distingués séparément. Les dépenses s'élevaient à 17 267 florins 9,5 gros, laissant un solde de 11 325 florins, soit environ 28 593 moins les 17 267 florins perçus par le trésor rhodien jusqu'au 26 mai 1365. Ces dépenses comprenaient 3 000 florins envoyés à Rhodes par l'intermédiaire de marchands latins de Chypre ; le paiement de ses services au gouverneur apostolique du château de Smyrne et l'achat de draps envoyés à Rhodes. Il y avait également des dépenses à Avignon pour des messagers, des procès et des pensions, y compris des paiements aux cardinaux, ainsi que pour des litiges avec divers prieurs, probablement concernant le paiement de leurs responsions et autres sommes dues. Il existe une légère divergence dans les additions des comptes ; les erreurs étaient en fait assez fréquentes⁷.

La Valette, Bibliothèque nationale de Malte, Archives de l'Ordre de Saint-Jean, AOM 329, fol. 40-41

Vniversis et singulis presentem quitanciam visuris et audituris, nos frater Raymundus etc.⁸ et nos Conventus domus eiusdem facimus tenore presencium manifestum quoniam, sicut nobis innotuit per duo

¹ Un grand merci à Karl Borchardt et Jean-Bernard de Vaivre.

² D'une manière générale, J. Nisbet, « Treasury Records of the Knights of St. John in Rhodes », *Melita Historica*, II n° 2 (1957) ; A. Luttrell, « The Hospitallers' Western Accounts, 1373/4 and 1374/5 », *Camden Miscellany*, 30 (Londres, 1990), réimprimé dans *idem, The Hospitaller State on Rhodes and its Western Provinces, 1306-1462* (Aldershot, 1999), chapitre XI ; J. Sarnowsky, « Die Johanniter und Smyrna », *Römische Quartalschrift*, LXXXVI-LXXXVII (1991-1992).

³ Nisbet, p. 102.

⁴ Luttrell (1990) résumé, avec des ajustements mineurs, dans *idem*, « Introduzione generale », M. Salerno – K. Toomaspoeg, *L'Inchiesta pontificia del 1373 sugli Ospedalieri di San Giovanni di Gerusalemme nel Mezzogiorno d'Italia* (Bari, 2008), p. 13-15.

⁵ A. Luttrell, « Lost Hospitaller Accounts : 1378-1381 » (à paraître).

⁶ Nisbet, p. 99-101.

⁷ Par exemple Luttrell (1990), p. 6.

⁸ Raymond Bérenger, maître 1365-1374.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant :

Adresse : 10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

NOTE SUR fr. ITHIER DE PÉRUSSE ET SON SCEAU

Dans l'article d'Anthony Luttrell publié dans ce bulletin, le compte de fr. Arnaud Bernard Ébrard, commandeur de Bordeaux, pour la période du 15 avril 1364 au 26 mai 1365, mentionne fr. Ithier de Pérusse, commandeur de Bellechassagne¹.

Cet important membre de l'Ordre combattit longtemps au service du roi de France, comme plusieurs autres chevaliers de Rhodes. Il fut, lors des guerres en Languedoc, fait prisonnier avant 1360. En effet, Jean, comte de Poitiers², fils du roi de France³, donna 500 deniers d'or à fr. Ithier de *Peyrusse*⁴, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, pour sa rançon⁵ le 13 mars 1359⁶.

Plus tard, on le voit adhérer au parti du roi de France. Le 7 juin 1369, Charles V fit écrire : « *Nous avons retenu et retenons par ces présentes nostre amé et feal frère Ytier de Peruce, chevalier, commandeur de la Chassaigne, de l'ordre de l'Ospital de Saint Jehan de Jerusalem, à cent hommes d'armes, pour nous servir en noz presentes guerres, en la compaignie et soubz le gouvernement de nostre cher et tres amé frère le duc de Berry et d'Auvergne* ». Et, le même jour, dans un second document : « *Comme nostre amé frère Ytier de Peruce, commandeur de la Chassaigne, de l'ordre de l'ospital de Saint Jehan de Jerusalem, soit venu à notre obeissance et ait promis et juré à nous servir loyaulment et soustenir nostre droit et partie contre noz ennemis, savoir faisons que nous, considerans la bonne volenté et affection qu'il a à nous et à nostre service, à ycellui frere Ytier avons promis et promettons loyaulment que, se il advenoît que, pour cause de nostre service et senz sa coulpe, fraude ou engin, il perdoit ses forterescs et maisons qu'il a et tient ou dit pays de Guyenne, de son dit ordre, dont les rentes et revenues montent chascun*

an à deux mille livres, si comme il dit, nous ferons et procurerons, par toutes voies et manères à notre pover, par devers les maistres de son ordre ou autre aians sur ce pover et auctorité qu'il aura autant de rente et revenue par deça en nostre royaume, des biens et maisons de son dit ordre, comme les dictes deux mille livres se pevent monter, et ad ce nous sommes obligiez et obligons liberalment »⁷.

Fr. Ithier était au nombre des barons du Limousin qui rejoignirent le parti du roi de France, comme le souligne Froissart⁸. Il ne fut d'ailleurs pas le seul membre de l'ordre des Hospitaliers à s'engager dans les armées du roi de France⁹ : Fr. Jean de Nanteuil, prieur d'Aquitaine, fut capitaine en Saintonge et amiral, et on trouve aussi parmi eux fr. Loys Brivant, fr. Pierre de Javerrey, fr. Richard du Fossets, fr. Jean Garnier, fr. Humbert de la Chaume, fr. Hélie Brachet, fr. Bayart de Lastic, puis, plus tard en 1386, fr. Philibert de Chazerau et, en 1388, fr. Adam Boulart, prieur de l'Hôpital en France et fr. Guy d'Avoines, commandeur de Sommereux¹⁰.

En dehors des opérations militaires, fr. Ithier eut apparemment une vie mouvementée. Un texte conservé dans le Trésor des chartes¹¹ évoque en effet un épisode où il est question de lui. En novembre 1354, à une époque où Ithier n'avait manifestement pas encore été reçu dans l'Ordre, Regnaud de Pons, seigneur de Montfort¹², capitaine général pour le roi en Périgord et Limousin, accorda rémission à Adémar du Luc et à Golfier du Luc, moine, frère du précédent. Pour se venger du meurtre de leur frère Bertrand du Luc par Ithier de Pérusse, ils avaient tué Guillaume de Pérusse, frère de ce même Ithier. La grâce leur fut accordée en raison notamment des services armés d'Adémar du Luc qui avait été fait trois fois prisonnier par les

¹ Bellechassagne, Corrèze, arr. Ussel, cant. Sornac. Sur cette commanderie, Jean-Loup Lemaitre, « Bellechassagne, une commanderie et ses membres », *Des Templiers aux chevaliers de Malte. Les églises des ordres militaires au pays d'Ussel*, Ussel-Paris (Musée du pays d'Ussel - De Boccard), 2009, p. 121-152.

² Il s'agit de Jean, fils du roi de France, fait comte de Poitiers entre avril et juin 1356, avant de recevoir, quatre ans plus tard, le duché de Berry.

³ Françoise Lehoux, *Jean de France, duc de Berri. Sa vie, son action politique (1340-1416)*, Paris (Picard), t. I, p. 56.

⁴ Le nom est diversement orthographié dans les textes, Perusse, Peyrusse, Peruce...

⁵ *Catalogue analytique des archives de M. le baron de Joursanvault, contenant une précieuse collection de manuscrits, chartes et documents originaux*, t. I, Paris (Techener), 1838, p. 5, n° 29.

⁶ C'était quelques jours avant que le comte de Poitiers arrive à Montpellier où il avait convoqué les États généraux de Languedoc.

⁷ *Mandements et actes divers de Charles V (1364-1380) recueillis dans les collections de la Bibliothèque nationale publiés ou analysés par M. Léopold Delisle*, Paris (Collection de documents inédits sur l'histoire de France), 1874, p. 272, n° 546 et 547. D'après les originaux BnF, département des manuscrits, Pièces originales, 2244, Perusse.

⁸ *Chroniques de J. Froissart publiées pour la Société de l'histoire de France par Siméon Luce*, t. VII, Paris (J. Renouard), p. LXXXVIII, note 2.

⁹ Philippe Contamine, *Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge. Étude sur les armées des rois de France 1337-1494*, Paris-La Haye (Mouton), 1972, p. 173.

¹⁰ Tous cités par P. Contamine, *op. cit.*, *ibid.*

¹¹ Archives nationales, Paris, JJ 82, 544, fol. 355. La numérisation m'a été gracieusement communiquée par Amable du Corail, conservateur général.

¹² Montfort, sur la commune de Vitrac, Dordogne, arr. et cant. Sarlat.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant :

Adresse : 10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

LA COMMANDERIE DES HOSPITALIERS DE LAVAUFranche

Des origines à la Révolution



Fig. 1 - Commanderie de Lavaufanche, vue générale (cl. Charles de Vaire).

En Occident, les Hospitaliers se trouvaient à la tête de domaines agricoles et de revenus seigneuriaux destinés à financer les missions de l'Ordre dans les États latins d'Orient. Chaque commanderie se composait d'un logis (souvent appelé château dans les actes de la pratique des Hospitaliers), d'une chapelle et d'un cimetière. Responsable de la gestion du patrimoine, le commandeur pouvait faire exploiter les terres par du personnel engagé ou passer des baux. Outre sa vocation à accueillir les lieux de vie (salles hautes et basses, chambres, cuisines, remises), le logis abritait des caves, celliers, greniers afin de stocker les récoltes et les revenus en nature. Les commanderies comprenaient également une série de bâtiments et de dépendances liés aux droits de justice et féodaux : auditoires, prisons, piloris, ainsi que des établissements banaux (fours, moulins). Quant à l'édifice cultuel, il pouvait assurer des fonctions paroissiales lorsque l'établissement se trouvait lié à un centre de peuplement.

Les origines

Nous ne savons pratiquement rien des origines de la commanderie de Lavaufanche et de son histoire à l'époque médiévale (fig.1), en raison de la disparition presque totale des archives antérieures au début du XVII^e siècle, probablement détruites durant les guerres de Religion¹. Les visiteurs de l'Époque moderne relatent déjà cette pauvreté documentaire, n'inventoriant plus que quelques terriers et actes de reconnaissance de biens fonciers remontant au XVI^e siècle, pour les plus anciens, et qui concernent d'ailleurs essentiellement les membres et non la commanderie elle-même. La première occurrence textuelle connue

¹ Lors de l'inspection de 1698, après avoir inventorié plusieurs terriers, les visiteurs de l'Ordre notent : «et ayant requis ledit sieur commandeur de nous faire veoir les aultres pappiers et tiltres qui peulvent concerner ladite commanderye et ses membres, il a dict qu'y n'y en avoit aucun aultre de considerable. », Arch. dép. Rhône, 48H3176/6.

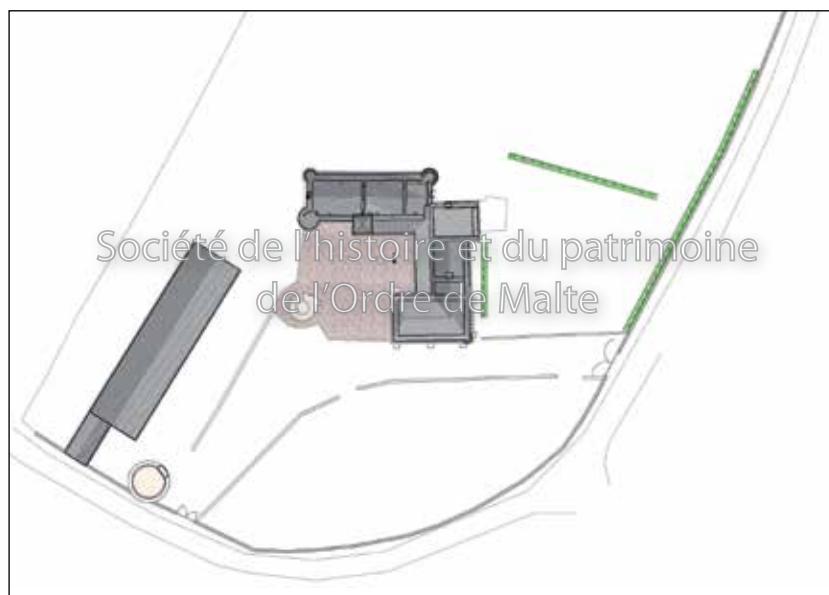


Fig. 2 - Commanderie de Lavaufranche, plan général, Agence Luc Joudinaud, architecte du patrimoine, La Gare architectes, Exideuil.

de Lavaufranche, mais indirecte, se trouve dans le cartulaire du monastère cistercien de Bonlieu, en Limousin : Hélie de Saint-Chabrais, Agnès, sa sœur, et Geoffroy Lemaigne effectuent une donation en faveur de cette communauté monastique par un acte signé en 1206 à l'Hôpital de Lavaufranche (« *apud hospitale de Lavaufranca* »)². Aussi n'y a-t-il guère que l'église et la grosse tour carrée, englobée dans les deux ailes disposées en équerre du corps de logis de la fin du XV^e siècle, qui révèlent la présence des Hospitaliers à Lavaufranche à la toute fin du XII^e siècle (fig. 1 et 2). Concernant la période médiévale, on ne peut pas même en appeler aux enquêtes lancées le 10 février 1373 par le pape Grégoire XI sur les biens de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans l'ensemble de la chrétienté : celle concernant le diocèse de Limoges, auquel appartenait la commanderie, est perdue, si toutefois elle a bien été réalisée.

Située aux confins du Limousin, à l'extrémité Nord-Est du diocèse, à la frontière avec le Bourbonnais, la commanderie pourrait correspondre à un défrichement favorisé par la bulle *Christiane fidei religio*, du 7 février 1137, qui autorise l'Ordre de l'Hôpital à établir des établissements attirant des populations par l'octroi d'avantages et de franchises, ce qui expliquerait le nom de Lavaufranche. Le lieu apparaît d'ailleurs dans sa deuxième occurrence en 1214, également dans le

cartulaire de Bonlieu, sous le nom de la Vallée franche (« *Apud Vallem francha* »)³.

Outre le domaine qui dépendait directement de la commanderie, Lavaufranche contrôlait cinq membres dont la liste est connue seulement à partir de l'Époque moderne par des terriers, dont les plus anciens encore conservés remontent pour l'essentiel au XVI^e siècle. Ces membres sont également et régulièrement inspectés lors des visites. En raison de l'évolution de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, marquée par un déclin relatif dès les derniers siècles du Moyen Âge et la raréfaction des donations, il faut admettre que ces possessions durent entrer dans le patrimoine de Lavaufranche au moment de sa fondation ou peu après, à l'exception des biens dévolus aux Hospitaliers après la suppression du Temple par Philippe le Bel au début du XIV^e siècle. À partir, entre autres, des domaines énumérés lors des visites de 1616 et 1685, il est possible de dresser la liste suivante, correspondant au patrimoine primitif⁴ : Saint-Martial « annexe de l'église paroissiale de Lavaufranche » ; Jurigny, commune de Saint-Marien dans la Creuse, « annexe de Jurigny, à deux lieux du chef, consistant en quelques dîmes et rentes, en une chapelle appelée de Darnat ». Mais les membres les plus importants proviennent de la dévolution des biens saisis sur les Templiers en 1313 : La Chapelle-du-Temple ou Bas-Morant [écrit de plusieurs façons, tel que Bois-Morand, Bostmorant...], commune de Borg-Saint-Georges, dans la Creuse « dépendante du membre de Bas-Morant, avec plusieurs moulins banaux, prés, terres, paturaux, avec la chapelle de

² Cartulaire de Bonlieu, BnF, ms. lat. 9196, copie de dom Col, 1701, p. 381. Concernant l'implantation des Hospitaliers dans le département de la Creuse, voir Jean-Marie Allard, *Hospitaliers et Templiers dans la Creuse*, Études creusoises n°XVIII, Société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse, 2021 : pour Lavaufranche p. 116-129. Concernant Lavaufranche, cf. également Françoise Mousson, *La commanderie de Lavaufranche*, mémoire de maîtrise, Université de Clermont-Ferrand, 1981.

³ Cartulaire de Bonlieu, BnF, ms. lat. 9196, copie de dom Col, 1701, p. 321.

⁴ Arch. dép. Rhône, 48H139, fol. 409-420 et 48h3176/4.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant :

Adresse : 10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

D'UN COMMANDEUR L'AUTRE : LE TOMBEAU DE JEAN GRIVEL RÉALISÉ PAR GUY DE BLANCHEFORT À LAVAUFranche

Le tombeau du commandeur (fig. 1)

Placé dans l'église, contre la paroi nord, à proximité du chevet, et datable de l'extrême fin du XV^e siècle, ce monument funéraire, en assez mauvais état, pose plusieurs problèmes. Surmonté d'un grand arc en accolade sommé d'une console probablement destinée à servir de socle à une statue, l'enfeu abritait un gisant sculpté, alors qu'un grand écu et une épitaphe en pierre (ces trois éléments furent détruits à la Révolution) incrustés dans le mur du fond formaient le centre d'une vaste composition peinte. L'inscription a été transcrite à plusieurs reprises dans les actes de visite, dont ceux de 1616 qui en donnent la version suivante : « À cousté de l'Évangille avons trouvé ung beau sépulture d'un commandeur relevé en bosse où y a une épitaffe escripte Cy gist frere Jehan Gonneau, chevalier dudit ordre, commandeur de La Vault Franche, Maisonnasses, Chambereau, La Croix-au-Baut, Salins, Blodeix et Chasteauroux, edificateur des deux maisons de Lavault Franche et de Blodeix en l'annee mil quatre centz »¹. Si la visite suivante, de 1625, livre encore le nom de Jean Gonneau (Jehan Gonneau)², à partir de 1640 et jusqu'à la dernière (1769), les visiteurs lisent Jean Grimeau ou Jean Griveau, Grivaud ou Grimot, et confirment la date de 1400 pour son décès³. C'est sur la foi des transcriptions de cette épitaphe que la tradition historiographique a daté la construction du nouveau corps de logis à la fin du XIV^e siècle ou au début du XV^e siècle. Cette proposition se heurte cependant à l'analyse stylistique du tombeau et du logis. Le fait que nous ne possédons pas de liste exhaustive des commandeurs de Lavaufanche avant le début du XVII^e siècle complique la question.

Les documents mentionnent bien un Jean Grivel (ou Griveau), le seul bien documenté pour le Moyen Âge, commandeur de Lavaufanche en 1402 jusqu'à son décès en 1421⁴ (cf. l'article de J.-B. de Vaivre, p. 59),

ce qui toutefois ne concorde pas avec l'épitaphe qui portait 1400 comme date de décès. Plus encore, le style de l'enfeu et celui de sa décoration peinte ne peuvent pas remonter avant les dernières décennies du XV^e siècle ; il en va de même pour le grand logis dont la datation ne s'accorde pas avec la période à laquelle Jean Grivel fut commandeur de Lavaufanche. Les visiteurs de 1769 apportent une précision supplémentaire en relatant que la fin de l'inscription aurait dû comporter le jour et le mois du décès, mais que ces dernières indications sont absentes : « plus, nous avons trouvés du côté de l'Évangile un mozolé fermé par une grille de fer, pratiqué dans le mur, orné de différentes sculptures, dans lequel est une statue aussy en pierre gisante, au-dessous de laquelle est un inscription portant Cy gist frere Jean Grimot, chevalier, commandeur de Lavaufanche, datée de l'an 1400. Le surplus jour et mois en blanc », laissant supposer que le commandeur aurait pu préparer son tombeau de son vivant avec l'épitaphe portant le début de sa future date de décès sans recevoir ensuite le complément attendu.

En tenant compte de la datation du tombeau et du corps de logis à la fin du XV^e siècle, alors que l'épitaphe indique que le défunt édifia la commanderie, il a d'abord été avancé que Jean Grivel et Jean Gonneau étaient deux personnes différentes et que ce dernier correspondrait à l'occupant du somptueux monument funéraire⁵. Toutefois, une nouvelle analyse des fragments retrouvés de l'épitaphe et de l'écu est venue rebattre les cartes. Avant d'avoir été brisée en plusieurs morceaux, chacune des lettres de l'inscription funéraire a été soigneusement bûchée. Toutefois, la confrontation entre ces négatifs et les différentes lectures des visiteurs des XVII^e et XVIII^e siècles a permis à notre collègue Marc Smith, professeur de paléographie à l'École nationale des Chartres, de reconstituer une partie de l'épitaphe, avec, pour les deux premières lignes « Cy gist noble homme fr Jehan Griveau chevalier commandeur de Lavaufanche », puis pour les deux dernières « [illisible] lan MCCCC

¹ Arch. dép. du Rhône, 48H139.

² Arch. dép. du Rhône, 48h3176/2.

³ Arch. dép. du Rhône, 48H140 (1640) ; 48H146 (1655) ; 48H3176/4 (1683) ; 48H156 (1726) ; 48H160 (1735) ; 48H1754 (164) ; 48H174 (1769).

⁴ Joseph Delaville Le Roux, *Les hospitaliers à Rhodes jusqu'à la mort de Philibert de Naillac (1310-1421)*, Paris, 1913, p. 304-305 et note 5.

⁵ Philippe Plagnieux, « La commanderie de Lavaufanche. Les bâtiments médiévaux et leurs transformations à l'Époque moderne », *Congrès archéologique de France. La Creuse romane et gothique*, 2022, p. 347-349.



Fig. 1 - Commanderie de Lavaufanche, le monument funéraire (cl. P.-L. Laget).

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant :

Adresse : 10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

LE PANNEAU AUX CAVALIERS



Fig. 1 - Chapelle de Lavaufranche : le panneau aux cavaliers (cl. JBV).

La peinture du panneau inférieur du mur intérieur nord à l'extrémité orientale de la chapelle, bien que très fragmentaire, présente un intérêt exceptionnel :

- Elle appartient indéniablement à une campagne de décoration des parois du XIII^e siècle,
- Elle représentait dans son état premier un groupe de plusieurs cavaliers, galopant de la gauche vers la droite,
- Presque toutes les autres figurations connues de cavaliers¹ d'ordres militaires dans des édifices religieux le sont à cette époque dans des chapelles du Temple, comme à Cressac², très rarement dans celles des Hospitaliers.

Or, si un certain nombre de maisons avec leurs chapelles ont une origine templière avant de passer,

¹ Sur ce sujet, le livre classique de Paul Deschamps et Marc Thibout, *La peinture murale en France au début de l'époque gothique, de Philippe-Auguste à la fin du règne de Charles V (1180-1380)*, Paris (CNRS), 1963, reste fondamental, p. 220-236.

² Cressac, Charente, arr. Angoulême, cant. Blanzac, aujourd'hui Cressac-Saint-Genis. La meilleure des études sur ses peintures reste celle de Christian Davy, « Les peintures murales romanes de la chapelle des templiers de Cressac », *Congrès archéologique de France, 153^e session, 1995, Charente*, Paris (Société française d'archéologie), 1999, p. 171-177.

après 1312, à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Lavaufranche fut dès l'origine une fondation de ce dernier.

Au moins certains des cavaliers figurés sur cette peinture doivent être des chevaliers ou commandeurs de cet ordre militaire. On n'y distingue plus que l'arrière-main de leurs montures. Les quatre les plus proches du mur de l'abside portent des housses, la plus à droite est de couleur lie de vin, semée de besants d'argent, suivie de deux autres, claires sans figures, les queues des chevaux nettement dessinés, devant un autre cheval au caparaçon jaunâtre. C'est ensuite que le peintre a voulu représenter les destriers de deux Hospitaliers. Les housses sont de gueules à la croix d'argent (fig. 1).

On ne possède évidemment aujourd'hui aucun témoignage direct de la protection des chevaux durant la période médiévale. Dans son remarquable ouvrage sur le costume au Moyen Âge d'après les sceaux³, Germain

³ Germain Demay, *Le costume au Moyen Âge d'après les sceaux, Reproduction en facsimilé de l'édition de 1880 avec une étude d'introduction, de nouveaux compléments illustrés et une table onomastique par Jean-Bernard de Vaivre*, Paris (Berger-Levrault), 1978.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant :

Adresse : 10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

LE COMMANDEUR fr. JEAN GRIVEL

Le commandeur qui fut, entre autres maisons, à la tête de Lavaufanche dans les premières années du XV^e siècle a été un personnage important dans l'Ordre.

Il appartenait à une famille originaire du Bourbonnais. Fils de Jean Grivel, chevalier, et d'Agnès de Cournon¹, fixé dans la châtellenie de Germigny², dans le secteur le plus septentrional de l'ancien duché de Bourbon. Son père fut l'un des compagnons du duc Louis de Bourbon durant sa captivité en Angleterre, otage livré à la cour de Londres en échange de la libération du roi Jean le Bon qui avait été fait prisonnier à Poitiers (1356). C'est Outre-Manche que Jean Grivel reçut du duc en 1364 la terre et maison forte de Grossouvre³. Avant cette époque, Jean Grivel occupait déjà les fonctions de bailli du Bourbonnais. Il avait d'abord été sénéchal de la Marche, comme le montrent une série de textes de divers paiements faits au nom du duc à Arnaud d'Albret pour le rachat de Felletin et de la Chapelle-Taillefer⁴ en 1356 et dans les années suivantes⁵. Ce n'est qu'ensuite qu'il fut bailli du Bourbonnais. C'est en cette qualité qu'il intervenait le 4 août 1361, promettant que si le duc ou la duchesse n'avaient pas payé, à l'octave de la Nativité Notre-Dame (15 septembre), 1 350 florins d'or et 50 moutons d'or qu'ils devaient à Amanieu d'Albret, il enverrait son fils aîné en otage à Beaumont ou, en cas d'empêchement, son second fils, voire même s'y

rendrait en personne⁶. Le 1^{er} décembre 1362, Hugues de Genève, chevalier, seigneur d'Anthon, à la prière du duc de Bourbonnais, consentit, moyennant 390 florins d'or, à l'absolution de Jean Grivel⁷. Le 26 juillet 1365, il était encore témoin d'une transaction avec Arnaud Amanieu, seigneur d'Albret, toujours en tant que bailli du Bourbonnais⁸. Il en était de même le 8 août suivant⁹. Enfin, le 25 septembre 1375, il était, à Paray¹⁰, l'un des deux fondés de pouvoir du duc de Bourbon en tant que commissaire pour déterminer les limites et ressorts des baronnies intermédiaires entre la Bourgogne et le Bourbonnais, Chatel-Perron, le Donjon et le Pin étant confirmés au Bourbonnais tandis que le Charolais, La Motte Saint-Jean et Semur-en-Brionnais restaient au duc de Bourgogne¹¹. Jean Grivel avait eu deux fils, Henri¹² et Jean.

On ne sait si fr. Jean Grivel était l'aîné ou probablement le fils puîné du bailli du Bourbonnais, mais il fut reçu assez jeune dans l'Ordre.

La première mention de fr. Jean Grivel dans les registres de la chancellerie de l'Ordre à Rhodes remonte à 1382 : un mandement du maître en date du 22 décembre¹³ fut, ce jour-là, adressé à deux commandeurs dont fr. *Johanni Grivelli, de Ville Ihesu* pour qu'ils se rendent au prochain chapitre général le dimanche 1^{er} mars [1383 n. st.]. La commanderie de Villejésus¹⁴ était, avec son membre de Fouqueure, la commanderie la plus occidentale du prieuré d'Auvergne. Il n'en reste rien aujourd'hui. Cette commanderie fut cependant la première dont fr. Jean Grivel fut émuti.

Le 19 juin 1389, fut donné à fr. Luce de Valins (*de Vallibus*) et fr. Jean *Grivelli, de Chamberello*¹⁵, commandeurs, ainsi qu'à d'autres frères et donnés de la Langue d'Auvergne, licence d'aller au couvent de

¹ Le nom de l'épouse de ce Jean Grivel (Griveaul/Griveau et autres formes) est bien Agnès de Cournon, comme indiqué dans l'excellent livre d'Adolphe de Villenaut, avec la collaboration de M. de Flamare, *Nobiliaire de Nivernois. Familles de gentilshommes fixées en Nivernois et y étant en possession de la noblesse avant 1560, avec notices nivernaises de leurs alliances*, deuxième volume [seul paru], Nevers (Vallière), 1900, p. 576. L'alliance mentionnée dans les *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, 1918, p. 122 qui donne un autre nom résulte d'une erreur de transcription.

² Germigny, aujourd'hui Germigny-l'Exempt, Cher, arr. Saint-Amand-Montrond, cant. La Guerche-sur-l'Aubois. Dans la circonscription ecclésiastique de Bourges.

³ L. Chasot de Nantigny, *Généalogie historique de la maison royale de France, exposée dans des cartes généalogiques et chronologiques*, Paris, 1738, p. 364 : « Louis II de Bourbon, seul héritier des titres et dignitez de son père... demeura huit ans [en Angleterre] et y était encore au mois d'avril 1365, confirma par des lettres datées de Londres, la donation de la terre et maison forte de Grossouvre en Bourbonnais qu'il avait faite au mois de février de l'année précédente à Jean Griveau, qu'il qualifie son amé et feal chevalier et conseiller, son baillif de Bourbonnais, en récompense de ses services et de ceux de feu Jehan Griveau son père ». Grossouvre est dans le Cher, arr. Saint-Amand-Montrond, cant. Saincoins.

⁴ A. Huillard-Bréholles et A. Lecoy de la Marche, *Titres de la maison ducale de Bourbon*, Paris, 1867-1874, t. II, n° 2810 : « ... pour la main de mess. Johan Griveaul, chevalier, jadis senechal de la Marche, le jour de la Nativité de la Vierge l'an mil CCLVI ».

⁵ Autre le 1^{er} juillet 1357.

⁶ *Titres de la maison ducale de Bourbon*, op. cit. t. II, n° 2831, d'après A.N., P. 1355¹, cote 14.

⁷ *Titres de la maison ducale de Bourbon*, n° 2859.

⁸ *Titres de la maison ducale de Bourbon*, n° 2921.

⁹ *Titres de la maison ducale de Bourbon*, n° 2924.

¹⁰ Paray-le-Monial, Saône-et-Loire, arr. Charolles, chef-lieu de cant.

¹¹ *Titres de la maison ducale de Bourbon*, n° 3318. Aux A.N., P. 1357², cote 445.

¹² Henri Grivel épousa Jeanne de Troussebois, dont il eut un fils, autre Jean, chevalier, seigneur de Grossouvre, dont il sera parlé plus tard.

¹³ AOM 322, fol. 144r (139r).

¹⁴ Villejésus, Charente, arr. Angoulême, cant. Ruffec, puis Aigre, aujourd'hui c'est une commune déléguée d'Aigre.

¹⁵ AOM 324, fol. 59r (50r).

Rhodes avec armes et chevaux et de payer leur passage au Trésor de la Religion. Grivel avait donc reçu antérieurement cette commanderie de Chamberaud¹⁶, qu'il conserva toute sa vie¹⁷.

En 1393, le 28 mars (n.st.), fr. Jean Grivel est également qualifié¹⁸ de commandeur de Maisonnisses¹⁹ (fr. *Johanni Grivelli, baiulliarum Chamberellia, Maysons Nisses preceptoris domus eiusdem*), maison antérieurement²⁰ détenue par fr. Antoine du Verney²¹.

Fr. Jean Grivel n'hésitait pas à permuter les commanderies dont il avait été chevi : Le 28 mars 1393 (n. st.), à Avignon, durant l'assemblée de l'Ordre, fut concédée à fr. Jean Grivel, commandeur de Chamberaud et Maisonnisses, la baillie de Lormeteau²² qu'avait résignée *Hugonus de Turre*, par permutation et échange avec celle de Feniers²³, pour 10 ans continus et complets, ensemble avec celles de Chamberaud et Maisonnisses²⁴.

Durant la même assemblée de l'Ordre à Avignon, concession fut faite à fr. Hugon de Turre, de la baillie de Feniers que résignait fr. Jean Grivel, par permutation et échange avec celle de Lormeteau²⁵, pour 10 ans continus et complets²⁶.

Le 16 février 1396 (n. st.), un mandement de Juan Fernandez de Heredia²⁷, maître de l'Ordre, à fr. Guy d'Esparion, commandeur de *Beaudosio* et de

Masdeu²⁸, l'informant que, à la supplique de fr. Robert de Châteauneuf, prieur d'Auvergne, la baillie de Masdeu avait été placée en la main de l'Ordre²⁹ et que le gouvernement de cette dernière était confié conjointement à deux frères, fr. Jean Grivel, commandeur de Lormeteau et Chamberaud et fr. Jean de *Curte*, commandeur de Bourges³⁰. Des accords avaient en effet été passés à propos de cette baillie entre Esparion et Châteauneuf, que le prieur pouvait observer et tenir, mais qu'Esparion refusait d'observer au mépris du prieur et ce avec de graves dommages. Pour cette raison, le prieur lui demandait instamment de remettre la baillie de Masdeu entre les mains de l'Ordre et d'en accorder le gouvernement à un ou des frères au nom de la Religion.

Le 13 avril 1401 (n. st.) le maître concéda à fr. Jean Grivel, commandeur de Lormeteau, Maisonnisses et Chamberaud³¹, les baillies de Bardon³² et de Beugnet³³, vacantes par le décès de fr. Hugues de Chantemerle³⁴, pour 10 ans, sauf le droit au Trésor en raison du vacant pour une année.

Le 20 août suivant, le maître concéda à fr. Hugues de Fontenay les mêmes baillies de Bardon et Beugnet, vacantes par la résignation spontanée de fr. Jean Grivel³⁵. En effet, le 22 août, le maître et le Couvent concédaient³⁶ à fr. Jean Grivel, commandeur de Lormeteau, Maisonnisses et Chamberaud, la commanderie ou baillie de La Fouillouse³⁷ (*Folhouse*), vacante par la résignation spontanée de fr. Antoine

¹⁶ Chamberaud, Creuse, arr. Aubusson, cant. Saint-Sulpice-les-Champs. Sur cette commanderie, Jean-Marie Allard, *Hospitaliers et Templiers dans la Creuse*, Guéret (Société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse), 2021, p. 84-91.

¹⁷ On peut cerner plus précisément l'attribution de cette maison à Grivel, car elle avait été, le 12 mars 1383, confirmée pour dix ans durant le chapitre général (AOM 322, fol. 148r (143r) à fr. *Mathéo de Sancto Georgio*, qui résigna cependant Chamberaud le 6 octobre 1384 pour prendre la commanderie de Courteserre (Puy-de-Dôme, arr. Thiers, cant. Courpierre, sur cette dernière commune). C'est donc probablement à cette date que Chamberaud fut donné à Grivel.

¹⁸ AOM 326, fol. 64v (56v).

¹⁹ Maisonnisses, Creuse, arr. Guéret, cant. Aun. J.-M. Allard, *op. cit.*, p. 130-137.

²⁰ Fr. *Anthonius de Verneyo*, commandeur de Blaudeix et Maisonnisses (*Messonniceis*), s'était vu confirmer pour 10 ans ces 2 commanderies, le 12 mars 1383 (n. st.).

²¹ AOM 322, fol. 147r (142r).

²² Lormeteau, L'Ormeteau, Indre, arr. et cant. Issoudun, sur la commune de Reuilly. Sur cette commanderie, comte de Toulgoët-Treanna, « Les commanderies de Malte en Berry. III La commanderie de Lormeteau », *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, t. 34, 1911, p. 177-248. Il existe un tiré-à-part avec une pagination continue 1-72.

²³ Feniers, Creuse, arr. Aubusson, cant. Gentoux, J.-M. Allard, *op. cit.*, p. 110-115.

²⁴ AOM 326, fol. 64v-65v (56v-57v).

²⁵ Françoise Michaud-Fréjaville, « La commanderie de L'Ormeteau en Berry à la fin du Moyen Âge », *Les Ordres militaires, la vie rurale et le peuplement en Europe occidentale (XI^e-XVIII^e siècles)*, *Flaran* 6 (1984), Auch, 1986, p. 215-223.

²⁶ AOM 326, fol. 65v-66r (57v-58r).

²⁷ C'était peu de jours avant la mort de ce grand maître, qui décéda en mars 1396.

²⁸ Masdeu ou Mas-Dieu, Charente, arr. Confolens, cant. Saint-Claud, sur la commune de Loubert.

²⁹ AOM 329, fol. 56v.

³⁰ Fr. *Johanne Grivelli Ulmontuandi et Chamberelli et Johanne de Curte Bituricensi*.

³¹ AOM 331, fol. 66v : « *religioso in Christo nobis carissimo fratri Johani Grivelli, preceptoris baiulliarum Ulmutuandi, Maisonnisses et Chamberelli dicte domus* ».

³² Bardon, sur la commune de Yzeure, Allier, arr. et cant. Moulins.

³³ Beugnet, Bugney sous diverses autres orthographes, Allier, sur la commune de Chassenard, arr. La Palisse, cant. Le Donjon.

³⁴ Fr. Hugues de Chantemerle appartenait à une vieille famille du Bourbonnais, également possessionnée dans le sud de la Bourgogne. Il avait été commandeur de Tourny en Nivernais (dans les bois, non loin de Luzy) et aussi d'Anglure, du Boulay de Beugnet et de Bardon. Sa mort engendra les velléités de prise de possession de ces maisons par fr. Aymar Broutin dit Talebart, bien qu'elles aient été régulièrement données par le maître : Anglure à fr. Jean de Villers, Le Boulay à fr. Louis d'Avenières, Beugnet et Bardon enfin à fr. Jean Grivel. Sur cette extravagante affaire, voir Joseph Delaville Le Roulx, « Deux aventuriers de l'Ordre de l'Hôpital Les Talebart », *Mélanges sur l'Ordre de S. Jean de Jérusalem*, Paris (A. Picard), 1910, xvii, p. 1-16, et Philippe Tiersonnier, *Un singulier chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (fin XIV^e-commencement du XV^e siècle)*, Moulins, 1922.

³⁵ AOM 331, fol. 70r : « *per spontaneam resignacionem de eisdem per dicte domus Johannem Grivelli factam in nostris manibus et per nos acceptam* ».

³⁶ AOM 331, fol. 70v-71r.

³⁷ La Fouillouse, Puy-de-Dôme, sur la commune de Culhat, arr. Thiers, cant. Lezoux. En réalité, ce fut longtemps un membre de Montferrand.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant :

Adresse : 10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

LE PRINCE DE JOINVILLE ET LES PORTES DE L'HÔPITAL NEUF DE RHODES

L'Ordre de Saint-Jean dont l'origine est probablement l'hôpital que des marchands d'Amalfi fondèrent à Jérusalem à la fin du XI^e siècle, y fut dirigé ensuite par le bienheureux Gérard, mort autour de 1120. La bulle du pape Pascal II, *Pie postulatio voluntatis* de février 1113, donna à l'Hôpital le statut d'un ordre religieux. Parallèlement à ses tâches hospitalières, il se dota, à l'image du Temple, d'une milice protégeant les pèlerins se rendant au tombeau du Christ et souvent, de là, sur des sites mentionnés dans la Bible. Pour leur rôle militaire, les Hospitaliers se virent confier d'impressionnantes places fortes comme le Crac des chevaliers. Leur mission fut importante dans ces régions, jusqu'à la perte de la Terre sainte en 1291. L'Ordre se replia alors sur Chypre où il possédait des établissements comme c'était le cas dans toute l'Europe occidentale, mais de difficiles relations avec les rois de la famille de Lusignan amenèrent le grand maître à rechercher une terre où cette institution pourrait disposer d'une réelle liberté d'action, notamment en cette époque où la perte de leurs anciens domaines d'implantation suscitait dans les états occidentaux des questions sur l'utilité des ordres militaires. En juin 1306, le grand maître Foulque de Villaret fit avec quelques bâtiments et ses chevaliers mouvement sur Rhodes, dont la plupart des places furent rapidement conquises, la ville même de Rhodes ne tombant cependant définitivement que le 15 août 1309.

Cette ville vit durant la présence des chevaliers de Saint-Jean ses murailles constamment augmentées et renforcées, tandis que le centre de la cité restructurée fut pourvu de nombreux bâtiments, notamment, conformément à sa mission hospitalière, un premier édifice « *l'enfermerie* » destiné à accueillir pèlerins et malades. Dès 1311, un tel établissement est déjà mentionné : « *l'hospital des segnour malades* »¹. Lors du chapitre du 4 novembre 1314, il fut décidé de fonder un hôpital : « *Item, establi est que l'hospital soit fait à Rodes à l'honneur de Dieu et de nostre daime et de saint Johan baptiste et que il soit dotes de xxx m bezans en lisle de rodes et que toutes les questes ou laises qui se font ou se feront pour universe monde que les doivent venir au desusdit hospital à rodes* »². Ce bâtiment était

situé dans le secteur nord-est de la ville, à proximité du port, mais abrité par les murailles, et il fut achevé sous le magistère de Roger de Pins. Plusieurs pèlerins ayant fait escale à Rhodes le mentionnent, comme le seigneur d'Anglure en 1395 « *Le chastel de Rodes est merueilleusement bel, noble, grant et fort. ...Dedens cedit chastel est l'Ospital de saint Jehan que l'en appelle l'Enfermerie, ouquel povres et riches sont noblement gouvernés quand ils sont malades* »³.

Dans le premier quart du XV^e siècle, on considéra, les besoins augmentant, que l'édifice n'était plus assez vaste pour faire face notamment à l'accroissement des passages des pèlerins se rendant en Terre sainte ou en revenant. Le grand maître Anton de Fluvià (1421 - 26 octobre 1437), par son *desapropriament*, légua au Couvent une somme importante pour la construction d'un nouvel et spacieux hôpital⁴, comme l'a rapporté Bosio⁵. Des travaux furent commencés sous le magistère de son successeur Jean de Lastic, mais ne furent pas menés très avant et on continua à utiliser le bâtiment situé à l'ouest de l'auberge d'Auvergne (dans sa dernière implantation). C'est l'inscription qui fut, beaucoup plus tard, insérée dans l'un des pans extérieurs de l'abside de la chapelle de cet hôpital neuf qui a permis de préciser - et de nuancer - les dires de Bosio. En dépit des dernières volontés de Fluvià et du projet de Lastic de les mettre en œuvre, la réalisation traîna.

En 1440 existaient au moins un premier bâtiment avec un étage et huit magasins dont les profits devaient permettre de payer les émoluments des desservants⁶,

³ *Le saint voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure*, éd. François Bonnardot et Auguste Longnon, Société des anciens textes français, Paris (Firmin Didot), 1878, p. 9.

⁴ Pierre Bonneaud, *Le prieuré de Catalogne, le couvent de Rhodes et la couronne d'Aragon 1415-1447*, Millau (Milites Christi), p. 151, d'après un texte des archives de la Couronne d'Aragon ACA RC 2582, fol. 6v-7r.

⁵ Giacomo Bosio, *Dell'Istoria della sacra Religione et ill^{ma} militia di S. Gio : Gierosol^{mo} di Iacomo Bosio. Parte seconda di nuovo ristampata e dal medesimo autore ampliata, et illustrata*, Rome, 1629, 3 vol. in f°, cf. t. II, p. 210 écrit que Fluvià, sentant sa fin prochaine « *fece il suo disproprioamento, nel quale lascio e ordino che del danaro s'edificasse una nuova infermeria in Rodi e di cio lascio esecutori fra Giovanni Morello prior della Chiesa e fra Giovanni Cavaglione gran comendatore.* »

⁶ Selon les dispositions arrêtées au chapitre de 1440 (BnF, Ms. Fr. 17 255, fol. 89v ; extrait édité par A. Gabriel, *La cité de Rhodes*, t. II, p. 223-224).

¹ BnF, ms fr.1978, fol. 113v.

² BnF, ms fr.1978, fol. 119v. Ces deux textes édités par Albert Gabriel, *La cité de Rhodes MXXX-MDXII. Architecture civile et religieuse*, Paris (De Boccard), 1923, p. 221.

mais neuf ans plus tard, fut affermé en Chypre un casal dont les revenus étaient destinés « *ad edificationem infirmarie nove* » et en 1459 on en était encore à financer de premiers travaux⁷. Il est possible que les huit magasins précités se retrouvent dans des pièces qui existent encore. Cela étant, les textes mis en lumière par Albert Gabriel⁸ montrent que l'on peina durant des décennies à réunir les fonds pour poursuivre la construction et qu'il en était encore ainsi en 1478⁹. Les éléments construits au cours des périodes précédentes ne devaient donc pas dépasser une hauteur modeste et probablement furent-ils même endommagés par les bombardements turques. Pour s'en convaincre, il faut se reporter aux figurations très précises de la ville dans le précieux manuscrit de Caoursin¹⁰. Aucun bâtiment n'y est en effet représenté à l'actuel emplacement de l'hôpital. En outre, tous les motifs ornementaux renvoient à la période immédiatement postérieure au grand siège de 1480. Au lendemain du siège de 1480, la réparation et le renforcement des défenses de la ville furent jugés prioritaires ; les travaux les plus urgents en bonne voie, la reprise de la construction du nouvel hôpital fut ensuite mise en œuvre, comme l'indique Georges Lengherand, de passage à Rhodes en 1485 : « *et y euvre l'on tres fort de nouveaulx ediffices qui seront chambres à part selon l'estat des mallades* »¹¹.

Le souvenir de l'intention pieuse et du don de Fluvià avait été marqué par une inscription sur un marbre blanc, ordonnée par Lastic, pierre qui fut insérée sur le pan extérieur central de l'abside en encorbellement de la chapelle de la grande salle des malades. Les caractères en étaient gravés en creux, pour être remplis de plomb, lequel fut, après le départ de l'Ordre, récupéré, rendant difficile la lecture du texte, cependant restitué par Amédéo Maiuri¹², puis par Albert Gabriel. Ce dernier indique que ce décor était encore en place en 1826 lorsque Rottiers¹³ le vit et fit représenter sur son atlas la face orientale de l'hôpital, mais avait disparu lors du premier séjour de Gabriel à Rhodes en 1909. C'est

en 1912 que la sculpture représentant la bannière de l'Ordre au-dessus de deux anges tenant l'écu de Fluvià fut retrouvée, l'inscription elle-même réapparaissant sept ans plus tard. De cette inscription, il ressort que Fluvià, qualifié *magister magnus pius et prudentissimus* légua pour la construction une somme de dix mille florins pour de premiers travaux qui commencèrent le 15 juin 1440, donc trois années après le décès de Fluvià sur un site qui n'a pas été formellement localisé.

C'est après le grand siège de 1480 et les tremblements de terre de l'année suivante¹⁴ qui entraînèrent des dommages considérables dans la ville que Pierre d'Aubusson fit entreprendre la construction d'un vaste hôpital¹⁵ qui fut achevé avant 1489 car si le grand maître fit représenter ses armoiries en plusieurs emplacements, tant à l'intérieur que sur les faces externes de l'édifice, aucune des sculptures ni des caissons sur le gros œuvre¹⁶ ne montre ses armes avec les ornements extérieurs que, créé cardinal-diacre du titre de Saint Adrien¹⁷ le 23 mars 1489, il arbora systématiquement¹⁸ après cette date. C'est lui qui décida de pérenniser le souvenir de son anté-prédécesseur Fluvià en faisant placer la grande composition sculptée au-dessus de la porte du levant (fig.1) dont il sera question.

Situé en bas de la grand-rue, à main droite en descendant celle-ci, à proximité de la cathédrale Notre-Dame du château, l'hôpital présente sa grande façade orientale sur une petite place située non loin du port. Cet important édifice s'ordonne autour d'une large cour de plan presque carré (21,5 m sur 23 m) entourée de deux galeries superposées, celles du rez-de-chaussée aux voûtes en berceau surbaissées bien appareillées, à vocation de magasins. À l'étage, une grande salle s'étend à l'est, de vastes dimensions (51 m de long sur une largeur de 12,25 m) divisée en deux par une rangée de sept piliers octogonaux aux chapiteaux sculptés alternativement d'écus à la croix de la Religion et aux armes simples d'Aubusson à la croix ancrée. Ils supportent huit arcades en arc brisé sur lesquelles repose la charpente dont les solives sont

⁷ « *nove enfermerie...edifice que ja est commencé* », BnF, ms. fr. 17 255, fol. cxv, cité par A. Gabriel, *op. cit.*, p. 31, n. 1.

⁸ Albert Gabriel, *La cité de Rhodes*, Paris, 1923, 240 p., la description de l'hôpital aux pages 13-36.

⁹ Cf. par exemple Bosio, *op. cit.*, t. II, p. 364.

¹⁰ BnF, ms. lat. 6067. On se reportera ainsi aux folios 18, 32, 37v et 48v. Jean-Bernard de Vaivre et Laurent Vissière, « *Tous les diables d'Enfer* ». *Relations du siège de Rhodes par les Ottomans en 1480*. Préface de Philippe Contamine, Genève (Droz), 2004, où les folios précités sont reproduits dans les planches en couleurs.

¹¹ Lille, BM, ms 145 ; Valenciennes, BM, 453, fol. 317-445. Georges Langherand, *Voyage*, éd. G. Docquier, A. Marchandise, en préparation. Le passage concerné avait été édité dans *Tous les diables d'Enfer*, p. 772-772.

¹² Amédéo Maiuri, « *L'ospedale dei cavalieri a Rodi* », *Bolletino d'arte del ministero della pubblica istruzione*, novembre 1921, p. 7.

¹³ Colonel Rottiers, *Description des monumens de Rhodes, dédiée à Sa Majesté le roi des Pays-Bas*, Bruxelles (A. Colinez), 1828-1830, 1 vol + 1 atlas,

¹⁴ Jean-Bernard de Vaivre, « Le siège de 1480, les tremblements de terre de l'année suivante et le remodelage de la ville de Rhodes », *Les sièges de Rhodes de Rhodes de l'antiquité à la période moderne*, éd. Nicolas Faucher et Isabelle Pimouguet-Pédarros, Actes du colloque de Nantes de juin 2009, Rennes (PUR) 2010, p. 245-285.

¹⁵ Ne sont exposées ici que les grandes lignes de la description de l'hôpital neuf pour permettre de mieux appréhender l'analyse de ses deux portes. Le livre d'Albert Gabriel, *La cité de Rhodes*, précité constitue la meilleure et la plus précise analyse de ce monument et il conviendra donc de s'y reporter.

¹⁶ Seul le décor sculpté sur la menuiserie de la porte nord, décrit plus avant, porte les grandes armes de Pierre d'Aubusson, cardinal.

¹⁷ Michel Popoff, *Armorial des papes et des cardinaux*, Paris (le léopard d'or), 2016, p. 599.

¹⁸ Jean-Bernard de Vaivre, « L'évolution de la figuration sculptée des armoiries du grand maître Pierre d'Aubusson (1476-1503) », *Archives héraldiques suisses/Archivum heraldicum*, 2019, p. 133-148.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant :

Adresse : 10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

LA COMMANDERIE

DE SAINTE-EULALIE DE CERNON AU TEMPS

DU COMMANDEUR JEAN DE BERNUY VILLENEUVE

C'est dans l'une des vallées creusant l'austère plateau du Larzac que se niche l'une des plus anciennes et plus riches commanderies que comptait la Langue de Provence, la commanderie de Sainte-Eulalie de Cernon. Fondée grâce aux libéralités de Raymond Béranger II, comte de Barcelone et Roi d'Aragon, les chevaliers templiers s'y établissent d'abord en 1159 et y élèvent son château. L'ensemble revient aux chevaliers hospitaliers après la dissolution du Temple en 1312. Comme la plupart des commanderies, elle était composée de plusieurs édifices construits formant un quadrilatère autour d'une cour carrée, chaque angle étant pourvu d'une tour, le chevet de l'église, fermant l'un de ces angles, ayant été par ailleurs rehaussé (deux seulement subsistent aujourd'hui). Son église était perpendiculairement rattachée à l'aile orientale. Les hospitaliers avaient en outre dotée la commanderie d'une enceinte fortifiée au XV^e siècle. Sur ce site, comme dans la plupart des commanderies hospitalières encore conservées, les traces des constructions successives édifiées au cours des siècles sont toujours visibles.

L'histoire médiévale du lieu est assez bien documentée¹. La découverte de peintures murales au début des années 1970, réalisées dans l'une des ailes du site au début du XVII^e siècle, a permis de redécouvrir les

aménagements modernes, effectués à l'initiative du commandeur Jean de Bernuy Villeneuve (ca. 1575-1656). La visite des améliorissements de 1648, alors connue, a enrichi la lecture du site et la connaissance des principaux acteurs de sa transformation². Le commandeur Jean de Bernuy Villeneuve ouvre en effet un vaste chantier qu'il inscrit dans ses *améliorissements*, entre 1637 et 1648, année où le procès-verbal de visite est réalisé³. Il fait appel aux frères Jacques et Louis Baudouin, architecte et peintre, auxquels il confie respectivement les travaux d'architecture et de décoration du site.

Des témoignages de cette période sont toujours en place, au premier chef la place de la fontaine, un jardin, une galerie ornée de peintures... La commanderie bénéficie d'une protection au titre des Monuments Historiques. L'église, quant à elle, est inscrite depuis 1927 et certaines parties du château ont encore été classées en 1976, après leur rachat par la municipalité (salle d'honneur, galerie, dortoir). Enfin, l'ensemble composant l'ancien château est inscrit depuis 2003. A l'heure où la municipalité, accompagnée de fidèles *cristoullis* attachés à ce patrimoine séculaire et unique – une commanderie remarquablement conservée, s'investit dans un important chantier visant à restaurer une partie de son ensemble jusqu'à l'horizon 2027,

¹ Antoine Régis Carcenac, *Les templiers du Larzac, la commanderie du Temple de Sainte-Eulalie du Larzac*, Nîmes, C. Lacour, 1994 ; Jean Delmas, « L'inventaire des biens de la commanderie de Sainte-Eulalie du Larzac en 1308 », dans *La commanderie, institution des ordres militaires dans l'Occident médiéval*, Anthony Thornton Luttrell et Léon Pressouyre éd., Paris, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 2002, p. 319-327 ; Jacques Miquel, « La commanderie de Sainte-Eulalie de Cernon : la construction des enceintes fortifiées du XV^e siècle », dans *Provence Historique : les hospitaliers du XII^e au XVII^e siècles*, Tome 45, fascicule 179, janvier-février/mars 1995 ; Gabriel Ramos, *Sainte-Eulalie de Cernon, sa commanderie, son enceinte fortifiée. Un village templier et hospitalier en Rouergue (XII^e-XV^e siècles)*, mémoire de Master I d'Histoire de l'art dirigé par Simone Piazza et Géraldine Mallet, Université Paul Valéry Montpellier III, 2008, II vol., Jacques Miquel, « Les fortifications de la commanderie de Sainte-Eulalie de Cernon pendant la guerre de Cent ans et les guerres de Religion », dans *La commanderie : institution des ordres militaires dans l'Occident médiéval*, Anthony Thornton Luttrell et Léon Pressouyre éd., actes du colloque tenu à Sainte-Eulalie de Cernon du 13 au 15 octobre 2000, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2002, p. 329-358.

² *Visite des améliorissements de 1648*, Arch. Dép. Bouches-du-Rhône 56 H 267, n. f. Voir André Soutou, « Les fresques de Sainte-Eulalie de Cernon », dans *Archéologia*, n° 53, 1972, p. 47-51. Voir les précédents articles publiés à ce sujet : Caroline Chaplain, « La commanderie de Sainte-Eulalie de Cernon au XVII^e siècle », dans *Cahiers scientifiques. Regards sur le patrimoine*, Montpellier, Editions de l'Espérou (ENSAM éd.), Juin 2009, p. 27-47. Caroline Chaplain, « Les peintures murales de la commanderie de Sainte-Eulalie de Cernon (première moitié du XVII^e siècle) », dans *Revue du Rouergue*, Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron (éd.), printemps 2007, p. 1-26. Le lecteur pourra également se reporter à : Caroline Chaplain, « Du Velay au Rouergue : l'itinérance de Louis et Jacques Baudouin, peintre et architecte, au XVII^e siècle », dans *Le commanditaire, l'artiste et l'œuvre : histoire de la création artistique en Rouergue et dans ses marges*, actes du colloque d'Histoire de l'art tenu à Rodez et à Conques les 9, 10 et 11 Juin 2011, présidé par Pierre Rosenberg, sous la direction de Pierre Lançon et Julie Lourgant, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 2014, p. 123-135.

³ Caroline Chaplain, « La commanderie de Sainte-Eulalie de Cernon au XVII^e siècle », dans *Cahiers scientifiques. Regards sur le patrimoine*, Montpellier, Editions de l'Espérou (ENSAM éd.), Juin 2009, p. 27-47.

cet article a pour objectif d'éclairer une part de son histoire moderne, durant le règne de Louis XIII, témoin d'une profonde transformation du lieu⁴.

Un lieu austère et reculé portant l'empreinte des chevaliers

Premières agrégations par le commandeur Antoine de Paule (1601-1627)

Lorsque Jean de Bernuy Villeneuve est pourvu de la commanderie de Sainte-Eulalie, celle-ci n'est guère différente de celle qu'ont connu ses prédécesseurs médiévaux : pas de modifications majeures y ont été réalisées. La seule adjonction principale du site en ce début du XVII^e siècle est la construction d'un bâtiment appelé dans les sources d'archives « le palais neuf » ou « pavillon neuf ». Bâti au sein de la cour carrée du château, il s'adosse au « palais vieux » qui, quant à lui, ferme le côté Est de la commanderie. Au rez-de-chaussée de ce dernier se tenait alors la grande salle capitulaire, fermée de voûtes à croisées d'ogives. Sa façade orientale était couronnée de mâchicoulis sur arc bandés reposant sur d'épais contreforts de section carrée. Le « palais haut », situé au premier étage du « palais vieux », était le dortoir. Les appartements qui étaient réservés aux commandeurs occupent la partie Sud de la commanderie. L'église ferme le côté Nord tandis que les communs ferment le côté Ouest.

Bâti probablement entre 1601 et 1613, ce « pavillon neuf » est une initiative du prédécesseur du commandeur Jean de Bernuy Villeneuve, et qui n'est autre que son oncle, Antoine de Paule (1572-1636)⁵. Cet édifice vient obstruer les fenêtres lancéolées d'origine, situées sur la façade occidentale de la salle d'honneur du « palais vieux » et qui donnaient sur la cour intérieure de la commanderie (appelée « basse-cour » dans les sources d'archives). Le « pavillon neuf » a permis de créer à la fois de nouvelles pièces et de desservir le corps de logis Sud de la commanderie. Il était composé d'une part au premier étage d'une pièce, de forme oblongue, comportant pour unique ouverture une fenêtre à meneaux à l'Ouest (ouvrant sur la « basse-cour »).

Cette pièce est appelée dans les textes « passage » ou « galerie » : « [...] grand passage de cinq cannes et demi de long et deux de large, le commencement voûté

sur une arcade avec une croisée le quel n'est pas encore parachevé servant pour mangé l'esté ou se promener couvert [...] »⁶. D'une longueur d'environ dix mètres, elle servait alors aussi bien de lieu de passage qu'occasionnellement de pièce à vivre. À l'époque d'Antoine de Paule cependant, elle n'était pas encore entièrement achevée. Néanmoins, son usage y est clairement énoncé et permet de comprendre déjà sa destination avant le commandorat de Jean de Bernuy Villeneuve. Enfin, le « pavillon neuf » possédait également au second étage une chambre, à l'angle de laquelle une échauguette était rattachée (au Nord-ouest).

D'Antoine de Paule à Jean de Bernuy Villeneuve (1601-1637)

Antoine de Paule a très probablement exercé son influence pour permettre à son neveu, par ailleurs commandeur de Condat et bailli de l'Aigle, d'obtenir la commanderie de Sainte-Eulalie. Elle était l'une des plus riches commanderies de la Langue de Provence et plusieurs chevaliers auxquels elle échut ont été grand prieurs ou grands maîtres de l'Ordre⁷. Jean de Bernuy Villeneuve qui, durant les travaux d'améliorissements à Sainte-Eulalie, partage sa résidence entre la commanderie et son château familial de Lamartinié, s'est engagé sur d'autres opérations de construction, contribuant aussi à faire circuler des œuvres entre Malte et la Langue de Provence⁸.

La famille de Bernuy devait sa fortune au marchand de pastel Jean de Bernuy, originaire de Burgos en Castille. Ce dernier est à l'origine de l'hôtel particulier éponyme à Toulouse, construit au début du XVI^e siècle. A Lamartinié, le chevalier de Bernuy fait intervenir Claude Pacot (? – avant 1656), architecte orléanais installé à Toulouse, auquel il confie différents travaux de réfection. C'est encore à lui qu'il s'adresse pour la construction du dôme du couvent des Dames maltaises à Toulouse⁹.

Les dames maltaises ont bénéficié d'une mobilisation importante de l'Ordre et de nombreux chevaliers pour

⁴ *Cristoulis* est le terme occitan désignant les habitants de Sainte-Eulalie de Cernon. *Cristoulis* fait directement référence aux chevaliers templiers, appelés aussi « chevaliers du Christ ». Un projet de restauration est en cours concernant l'un des bâtiments réalisés durant cette période. Il vise à sécuriser le bâti puis à intervenir sur les peintures murales. Cette opération devrait intervenir au courant de l'année 2027.

⁵ Antoine de Paule a ensuite été Grand Maître de l'Ordre de Malte de 1623 à 1636.

⁶ Arch. Dép. Haute-Garonne, *Visite de 1613*, H Malte registre 2840, f° 5 r°. L'emploi du terme de « galerie » est observé dans la visite de 1648, Arch. Dép. Bouches-du-Rhône, 56 H 267, n. f.

⁷ Comme le grand prieur de Saint-Gilles Christophe de Baroncelli Javon (1634-1714) ou les grands maîtres Antoine de Paule (1572-1636), commandeur de 1601 à 1627, et Jean Paul de Lascaris Castellar (1583-1657), commandeur de 1630 (succédant à Antoine de Paule) à 1637 (précédant Jean de Bernuy Villeneuve).

⁸ Le château de Lamartinié est situé dans l'actuel département du Tarn, commune de Montdragon. Il ne subsiste plus rien du château originel. Voir Émile Thomas, « Le commandeur Jean de Bernuy Villeneuve et le chapitre de Saint-Sernin du Rouergue », dans *Revue du Département du Tarn*, 1907, p. 59-76.

⁹ Catherine Bourdieu-Weiss, « Un architecte toulousain du XVII^e siècle, Claude Pacot », dans *Annales du Midi*, tome 113, n°234, avril-juin 2001, p. 157-170.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant :

Adresse : 10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

L'ORDRE DE MALTE « RENTIER DU SOL » ?

Michel Fontenay, en intitulant « Corsaires de la foi ou rentiers du sol ? », l'article¹ qui consacra, en 1988, la renaissance en France des études académiques sur l'ordre de Malte, posa la question fondamentale de l'origine des ressources de l'Ordre.

En effet, le vieil ordre des Hospitaliers de St Jean, fondé au XI^e siècle, avait reçu, comme tous les ordres religieux, des biens fonds qui devaient servir à sa subsistance et à son existence. Il connut un tournant essentiel au XIV^e siècle quand, presque simultanément, il se tailla une principauté autour de Rhodes (1306-1310) et reçut en dévolution les biens du Temple (1319). Désormais installés dans une île et ses dépendances, ces puissants gestionnaires fonciers durent se transformer en marins pour assurer ce que l'on appela la « contre-course » chrétienne. Dès lors, les revenus de l'Ordre provinrent de deux sources bien distinctes : d'un côté, la quote-part (*responsion*) du revenu des commanderies que les commandeurs devaient reverser au Commun Trésor et, d'un autre, le pourcentage des prises faites en mer par ses galères et ses corsaires.

¹ Michel Fontenay, « Corsaires de la foi ou rentiers du sol ? Les chevaliers de Malte dans le 'corso' méditerranéen au XVII^e siècle », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 1988, 35/3, p. 361-384.

La perte, dans l'honneur, de Rhodes (1522), l'installation par Charles Quint, à titre de vassal, de l'Ordre dans une île de l'archipel sicilien (1530) d'où il échoua à se maintenir sur le sol africain (1551), furent gommées par son héroïque résistance durant les presque quatre mois du Grand Siègle de Malte (1565). L'ordre des Hospitaliers devint définitivement pour les opinions publiques l'ordre de Malte.

La victoire de la Sainte-Ligue à Lépante en 1571 ayant marqué la fin des conflits directs entre la Porte et l'Espagne, la Méditerranée fut rendue progressivement à sa vocation commerciale, l'affrontement larvé entre le monde ottoman et le monde européen n'ayant désormais pour cadre qu'une forme inférieure autant de la guerre que de l'économie : l'activité corsaire.

Dès lors, l'ordre de Malte put bénéficier de quatre sources de revenu, bien que d'importance très inégale :

- Les droits perçus sur les impétrants qui souhaitaient entrer dans l'ordre ;
- Les revenus fonciers tirés de ses commanderies ;
- Ceux provenant de la vente des prises corsaires, en biens comme en hommes ;
- Les droits de douane prélevés sur le commerce maritime dans les ports de Malte.



Carte ottomane du Grand Siègle de Malte.



La Grande Galère.

Cependant, au cours des deux siècles et demi de sa présence à Malte, l'Ordre fut confronté à des fluctuations dans ses recettes financières, souvent en raison d'événements européens. Chaque fois, il fut alors tenté de compléter son budget en jouant sur la diversité de ses ressources.

Une gestion aberrante des revenus fonciers de l'ordre

Les cinquante premières années de son installation à Malte furent sans doute les plus pénibles.

La perte de Rhodes et de ses possessions du Dodécanèse en 1522, son errance jusqu'en 1530, son installation à Malte, puis la défense et la perte de Tripoli en 1551 et enfin le Grand Siècle de 1565, avaient sérieusement grevé le Commun Trésor.

1 – Un nombre de commanderies insuffisant

La nouvelle mission corsaire qui lui était impartie ne pouvant combler les pertes, la part la plus importante provenait donc des commanderies. Or, l'Europe était ravagée par les conflits religieux. Dans les pays protestants, à la suite d'Henry VIII en 1534, les biens des ordres religieux avaient été séquestrés et l'ordre de Malte n'y avait pas échappé. Dans les régions françaises

où catholiques et réformés s'affrontèrent militairement à partir de 1562, les commanderies étaient ravagées et rançonnées alternativement par les uns et par les autres, tandis que les fermiers ne payaient plus leurs baux, certains s'enhardissant à demander dans quel passage de la Bible il était commandé de payer la dîme.

À peine élu grand maître, Jean de La Valette s'attela au problème. De 1563 à 1566, il nomma Hugues de Verdalle² receveur général du grand prieuré de Toulouse, à charge pour lui d'empêcher les empiètements de propriété, d'en appeler, le cas échéant, aux tribunaux royaux et de faire passer à Malte les sommes qui lui étaient dues.

Or, au même moment, la conduite héroïque de l'Ordre lors du Grand Siècle attira vers lui de nombreux jeunes nobles. Le renouveau chevaleresque qui s'était essouffé après la mort de Bayard (1524) et celle de François I^{er} (1547), connut alors un second souffle au point que cet engouement engendra un nouveau problème.

En effet, à la fin du XVI^e siècle, si les commanderies avaient retrouvé leur lustre, leur nombre, largement amputé par la Réforme, avait diminué. Or, l'accroissement du nombre de cadets de la noblesse européenne venus rejoindre ses rangs conduisait l'Ordre à la limite de la malhonnêteté intellectuelle. Car, si les hauts faits de Malte et de Lépante avaient catalysé un temps les enthousiasmes chevaleresques, avec la paix installée définitivement en Méditerranée, l'attrait de la perspective d'une commanderie et donc d'une juteuse prébende n'était plus un aspect secondaire de l'entrée en Religion.

Une preuve en est donnée par la date d'entrée dans l'Ordre. Alors qu'au XVI^e siècle, la plupart des impétrants étaient majeurs, au XVII^e siècle, et plus encore au XVIII^e siècle, l'entrée dans l'Ordre se faisait de minorité, beaucoup de parents n'hésitant pas à présenter les preuves de leur enfant le jour ou le lendemain de leur naissance. En 1750, le bailli de Froullay, ambassadeur de l'Ordre auprès de Louis XV, en informa crûment Versailles³ : « Nous ne parvenons aux commanderies que par compensation des sommes que le Vénérable Commun Trésor a touchées d'avance ou dont il est assuré du remboursement. Les commanderies, si on ose se servir de cette comparaison, doivent être regardées comme les billets noirs d'une loterie formée par la masse des réceptions

² À la suite de sa réussite, il fut nommé grand prieur de Saint-Gilles en 1567, ambassadeur à Rome en 1579 et lieutenant du Grand Commandeur (le ministre des finances de l'Ordre) en 1577. Voir Alain Blondy, *Hugues Loubens de Verdalle, 1531-1582-1595, cardinal et grand maître de l'ordre de Malte*, préface de Jean Leclant, Paris, Bouchène, 2005.

³ Bibliothèque nationale de France (puis BNF), fonds Joly de Fleury 271, pièce n° 285, 1750.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant :

Adresse : 10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

RENAISSANCE DE LA CHAPELLE DE FRANCHEVILLE



Fig. 1 - La chapelle de Francheville en 2017. Faces sud et est (cl. R.P.).

La chapelle de Francheville se situe en Berry, sur l'actuelle commune de Brécy¹. C'était un édifice à nef unique, de plan rectangulaire, régulièrement orienté, au chevet droit éclairé par un triplet. Le style des modillons des gouttereaux évoque le milieu du XII^e siècle. Il y a encore cinq ans, cette chapelle était totalement en ruines (fig. 1).

Dans son histoire de la seigneurie d'Avor en Berry², Eugène Vignat, son auteur, indique avoir recueilli un nombre important de documents de parchemin

provenant des archives de cette maison et dont il a donné dans une annexe de sa communication une analyse assez détaillée de pièces antérieures à 1400³. Parmi celles-ci, certaines sont relatives à la commanderie de Francheville :

1285, jeudi après Oculi (21 mars 1286). Official de Bourges : Giraud *Vignerii* vend à Robert de Clamecy, citoyen de Bourges, du consentement de frère Guy, dit *Burgans*, maître des Templiers de Francheville, une pièce de vigne sise au terroir de Farges⁴.

1288, jeudi après la Saint - Martin d'hiver (18 novembre) : Guy *Buriaz*, étant maître des Templiers

¹ Brécy, Cher, arr. Bourges, cant. Les Aix-d'Angillon.

² Eugène Vignat, « Les seigneurs d'Avor en Berry », *Revue historique nobiliaire et biographique. Recueil de mémoires et documents publié sous la direction de L. Sandret*, troisième série, t. II, Paris (Dumoulin), 1877, p. 457-477.

³ Sous la rubrique *État sommaire de quelques titres antérieurs à 1400 et paraissant provenir des archives seigneuriales d'Avor*.

⁴ E. Vignat, *op. cit.*, p. 467.

de Francheville. Les Templiers de Francheville vendent⁵ à Hugues, dit Cornevin, d'Avor, leur homme, moyennant 28 livres tournois, un chezal (chesal = métairie) avec maisons et appartenances situé à Avor, plus une pièce de vigne au même lieu dans la censive des moines *dou Loroy*⁶. L'acte donnait le nom des Templiers de la maison de Francheville : frère Pierre Girard de Leront, chevalier, frères Pierre Balart, Robert le Moyne, Pierre de Lodes, Pierre Le Gagneour et Pinon Cornevin. La même année, le mardi avant Noël (21 décembre), fr. Raymond de Mareuil (*Marolio*), maître des maisons du Temple en Auvergne et Limousin⁷, approuva⁸ et ratifia la vente faite par Guy Buriaz, maître de la baillie de Francheville à Hugues dit Cornevin.

La commanderie templière de Francheville était donc suffisamment importante à la fin du XIII^e siècle pour comprendre sept membres de l'Ordre, dont un chevalier.

Après la dévolution des biens du Temple à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1312, la maison de Francheville passa aux Hospitaliers, relevant ainsi du grand prieuré d'Auvergne. Si elle est dans quelques textes qualifiée de commanderie, avec donc parfois un commandeur particulier, elle ne fut la plupart du temps qu'un simple membre de la commanderie des Bordes⁹.

Cette dernière¹⁰ eut une importance certaine et de nombreux textes concernant ses domaines ont été conservés, d'une part aux archives départementales du Rhône où ont été versés les très riches fonds du grand prieuré d'Auvergne, de l'autre aux archives du Cher, lesquelles ont souffert d'un grave incendie au milieu du XIX^e siècle, ce qui explique que certaines

pièces, consultées notamment par Buhot de Kersers¹¹, n'existent plus. Ce dernier auteur a tenté d'établir pour la fin de la période médiévale et jusqu'au milieu du XVI^e siècle une liste des commandeurs des Hospitaliers qui reste à la fois approximative et très fragmentaire, ne commençant qu'à Antoine de Solignac¹² en 1476, ou mentionnant Jean de Chateaurenault¹³ de 1520 à 1524. Il y a lieu de corriger les noms des véritables commandeurs des Bordes qui administraient également le membre de Francheville : fr. Jacques Sarriet¹⁴ et fr. Louis de Bressolles¹⁵. Buhot de Kersers citait également fr. Pierre Dumont en 1537.

Francheville qui conserva sa chapelle n'était cependant plus qu'un membre des Bordes et son domaine était exploité pour dégager des fonds destinés à participer notamment au maintien de la défense de Rhodes jusqu'en 1522.

¹¹ A. Buhot de Kersers, *Histoire et statistique monumentale. Département du Cher*, t. 6, Bourges (Tardy), 1892, p. 302.

¹² Il faudrait plutôt lire Salignat ou Salignac. Si on ne peut le rattacher à l'une des branches de cette famille, à laquelle il appartenait certainement, c'est que sa généalogie est mal établie. Joseph Nadaud, *Nobiliaire du diocèse et généralité de Limoges*, Limoges (Ducourtieux), 1880, t. IV, p. 138-143, ne donne que quelques degrés pour ces Salagnat, Salaignac, Salagnat, Salignat, mais cite un grand nombre d'individus non rattachés. Ils portaient des armes d'argent à 3 fusées de gueules en fasce. Or, Buhot de Kersers indique l'existence dans l'église de Jussy d'un vieux bénitier de fonte « orné d'une ceinture de têtes et d'un écusson fuselé ». Une étude du lieutenant-colonel Dervieu (« Les grands bénitiers en fonte des églises du Berry », *Mémoires de la société des Antiquaires du Centre*, t. 36, 1913, Bourges, 1914) est plus précise, qui indique p. 82 l'existence dans cette église d'un grand bénitier de fonte de fer dont « la bande centrale du récipient est orné de trois écussons fuselés, surmontés d'une petite croix ». Il est certain que ce bénitier provient de la grande chapelle des Bordes et que le commanditaire en fut le commandeur de Salignac.

¹³ Le nom de ce Jean de Chateaurenault n'est pas à rapprocher du site proche de ce nom, comme cela a été avancé, car il s'agit de fr. Jean de l'Ange, dit Château-Renaud, d'une famille nivernaise, reçu dans l'Ordre en 1503 dans la Langue d'Auvergne (La Chenaye-Desbois et Badier, *Dictionnaire de la noblesse*, troisième édition, 1863, t. I, col. 505-506).

¹⁴ Buhot de Kersers mentionne également Jacques de Charriat ou Savriat en 1494-1499 et Jean Beslay de Bussoles en 1504. Il s'agit en fait de fr. Jacques Sarriet, commandeur des Bordes, qui fut chargé en 1496, avec fr. Melchior Cosse, commandeur de Trinquetaille et fr. Pierre Du Puy, commandeur de Pontvieux (1493-1497) de l'enquête sur les commanderies de Salins et Dôle, dont fr. Jean Dadeu était commandeur, ainsi que celle d'Arbois, alors confiée à fr. Jean de Sacconin (Archives départementales du Rhône (ADR), 48H 2946).

¹⁵ Jean Beslay de Bussoles cité par Buhot de Kersers était en réalité fr. Louis de Bressolles. Ce dernier émit des quittances de redevances en nature au receveur Monthet les 24 avril, 2 septembre, 10 novembre et 25 février 1517 (ADR, 48H 1059). Un cahier comporte le « compte par lequel Berthomier Monthet, receveur de la commanderie des Bordes par lequel fr. Loys de Bressolles, chevalier de l'Ordre de Saint-Jehan de Jherusalem, commandeur desd. Bordes et membres, rend compte à mond. s^r des receptes faictes par luy en l'année de ce présent compte, commençant le lendemain de la Nativité et feste de mon^r saint Jehan-Baptiste, l'an mil cinq cens et quatorze et finissant à semblable jour ». Un autre texte (ADR, 48H 1057) du même fut rédigé « pour feu messire Loys de Bressolles, naguères décedé » (après février 1517).

⁵ E. Vignat, *op. cit.*, p. 468.

⁶ Loroy, ancienne abbaye cistercienne, sur la commune actuelle de Méry-ès-Bois, Cher, arr. Vierzon, cant. Aubigny-sur-Nère.

⁷ Roger Sève et Anne-Marie Chagny-Sève, *Le procès des Templiers en Auvergne, 1309-1311*, Paris (CTHS), 1986, p. 113-115, 181, 186, 288-289 ; Alain Demurger, *Le peuple templier, 1307-1312*, Paris (CNRS), 2019, p. 281.

⁸ La pièce était scellée d'un sceau de type armorial en cire verte sur double queue de parchemin, et portant un écu au lion et conservant un fragment de légende en latin : *s. pceptor : t...i in alvernia*. Le sceau d'un Rainoul vigier de Mareuil, chevalier, appendu à un acte du 12 juin 1276 portait un écu droit d'un burelé au lion rampant, brochant sur le tout, Paul Raymond, *Sceaux des archives du département des Basses-Pyrénées*, Pau (Ribaut), 1874, p. 145, n° 448. De nombreux sceaux de membres de la famille de Mareuil, fin XIV^e et XV^e siècles, sont conservés dans la collection Clairambault, à la BnF. Ils portent un chef composé au lion brochant. Germain Demay, *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale*, Paris, 1885, n° 5720 à 5725.

⁹ Les Bordes, sur la commune de Jussy-le-Chaudrier, Cher, arr. Bourges, cant. Avord.

¹⁰ Jussy-le-Chaudrier, Cher, arr. Bourges, cant. Avord. La commanderie se situait à environ 1 km au sud-ouest de ce bourg. Il ne subsiste plus aujourd'hui que la très vaste et belle chapelle – malheureusement en très mauvais état – et une tour qui devait être initialement liée au logis, à la muraille de défense et au pont-levis.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant :

Adresse : 10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com